

L'ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

Bureaux : 1720 rue Notre-Dame

Coin St-François-Xavier, MONTREAL
 RODOLPHE FORGET, Président.
 J. E. OLIVIER, Jr., Gérant-Général.

Assurance CONTRE LES VOLEURS

BRIS DE GLACES

COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO.
 Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
 ISIDORE CREPEAU, Gérant.

Sun Life Assurance Company of Canada

Bureau Principal, - MONTREAL

L'homme habile à prendre des assurances et qui veut conduire son affaire d'une manière strictement honnête et honorable, a une excellente occasion de le faire dans cette Compagnie "Prosper et Progressive." Ecrivez au Surintendant des Agences à Montréal.

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000

La Compagnie Equitable d'Assurance Mutuelle

Contre le Feu.

BUREAU : 160 rue St. Jacques.
 S. T. WILLETT, Président.
 F. GAUTHIER, Gérant.

LA CANADA LIFE A PAYÉ

en 1905, aux détenteurs de polices ou à leurs représentants : : : : :

\$3,272,000

contre des paiements similaires de

\$4,954,000

par les vingt-et-une autres Compagnies Canadiennes.

(ÉTABLIE 1853)

The Phenix Insurance Company OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,
 89 rue St-Sacrement, Montréal

Assurances

LE HASARD MORAL DANS L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS

Par le docteur J. E. Elliott

(Suite.)

Les Compagnies continuent ce genre de politique, sachant qu'il est mauvais, à cause d'un manque d'entente entre elles. Chacune se retranche sur son propre terrain et attaque les autres à tous les points vulnérables et, pour se préserver, les Compagnies doivent faire bonne figure aux yeux de leurs clients.

Le remède suggéré par l'auteur consiste à former une communauté d'intérêts et à s'entendre, comme le font les autres maisons de commerce quand leurs intérêts, qui devraient être mutuels, entrent en conflit. Un bureau central de renseignements serait nécessaire, où tous les noms seraient enregistrés et, quand un client aurait une police dans plus d'une seule Compagnie, les autres en seraient notifiées. L'homme déloyal qui s'assure devrait être enregistré et toutes les Compagnies devraient en avoir connaissance. Toutes les réclamations exigées devraient être réduites à la somme convenable et les noms des réclamants fournis au bureau. Tous les agents devraient être enregistrés au bureau. Leurs mauvaises actions devraient y être rapportées. Cela aurait pour effet que l'agent travaillerait pour la Compagnie et non pour la personne assurée. Un seul médecin devrait être nommé dans chacune des agences et il représenterait toutes les Compagnies et non une seule Compagnie. Il se tiendrait en rapport avec les personnes ayant des réclamations à faire, dès le début de leur incapacité à travailler jusqu'à la fin.

Tant qu'il n'y aura pas des lois de compensation mieux faites pour les ouvriers, l'avocat sans causes existera, pense l'auteur, mais, entre temps, on pourrait beaucoup faire si les Compagnies travaillaient ensemble pour arrêter ces grosses pertes qui se produisent quand des réclamations sont portées devant les tribunaux. On pourrait enseigner aux employeurs à signaler promptement les blessures reçues par leurs employés à des experts, qui pourraient se mettre en rapport immédiatement avec l'homme blessé et régler la réclamation.

Quant au hasard moral créé par la responsabilité des employeurs, l'auteur dit que ce genre d'affaires offre de grandes opportunités pour la spéculation des compagnies contre la probabilité d'une réclamation. Jusqu'à'ors, le taux de ce genre d'assurance a été fixé par à peu près.

COMPAGNIE MONTREAL-CANADA.

d'Assurance contre l'incendie

ci-devant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

ÉTABLIE EN 1859

Capital autorisé - - - - \$1,000,000.00
 Actif net excédant - - - - 480,000.00
 Dépôt au gouvernement du Canada pour la garantie des porteurs de polices - - - - 60,000.00
 Sinistres payés à date - - - - 888,021.10
 Cie Indépendante. Taux modérés.

J. B. LAFLEUR. - - - - Président

BUREAU PRINCIPAL :

59 rue St-Jacques, Edifice "La Presse"

MONTREAL

On demande des agents pour les localités non représentées.

Enfermez vos soucis de bureau dans votre place d'affaires pendant la nuit. Il pourrait arriver que le lendemain matin ils aient disparu.

WESTERN ASSURANCE CO.

INCORPORÉE EN 1851

ACTIF, au-delà de - - - \$3,284,180.06
 REVENU pour 1907, au-delà de 3,299,884.94

Bureau Principal : TORONTO, Ont.

Hon. Geo. A. Cox, Président.

W. R. BROCK, Vice-Président.

W. B. MEIKLE, Gérant-Général.

C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal :

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDICE, Gérant

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE

L'actif en espèces dépasse - - \$6,000,000
 Les Placements Canadiens dépassent - - - - 3,750,000
 Les Réclamations payées dépassent - - - - 230,000,000

SUCCURSALE CANADIENNE :

Bureau Principal, Edifice de la Compagnie, Montreal.

Directeurs Canadiens :

E. S. CLOUSTON, Ecr., Président

GEO. E. DRUMMOND, Ecr., F. W. THOMPSON,

Ecr., JAMES CRATHERN, Ecr.

Sir ALEXANDRE LACOSTE.

J. GARDNER THOMPSON, Gérant Résident.

WM. JACKSON, Député Gérant.

J. W. BINNIK, Asst. Député Gérant.

La Cie d'Assurance sur la Vie

"METROPOLITAN"

Incorporée par l'état de New-York.)

ACTIF : \$198,320,463.23

Le nombre des Polices 9,620,009 en vigueur, est plus élevé que celui de toute autre compagnie sur le continent d'Amérique.

En 1907 la "Metropolitan" a fait, en Canada, des opérations d'assurance, au chiffre de \$15,334,578 répartis en 86,764 polices d'assurance.

Les Contrats d'assurance de la Compagnie sont rédigés et écrits en langue française et en langue anglaise.

La Compagnie a, dans la province de Québec, un service d'au moins 500 agents canadiens, experts à expliquer les avantages de l'ASSURANCE SUR LA VIE.

De plus son dépôt réel au Gouvernement du Canada, pour protéger les Assurés, est de plus de \$4,000,000.